

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

CARREFOUR DES SOLIDARITES

49 Rue Des Augustins
76000 ROUËN

Exercice clos le 31 Décembre 2011

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CARREFOUR DES SOLIDARITES

Exercice clos le 31 Décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels du CARREFOUR DES SOLIDARITES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées durant l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

BOIS-GUILLAUME, le 25 Mai 2012

Le Commissaire aux Comptes
C.M. AUDIT & ASSOCIES



Christine CORMERAIS

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de ROUEN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 990	1 990		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	1 990	1 990		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	23 956	20 972	2 984	
Autres immobilisations corporelles	458 548	268 578	189 970	36 581
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	482 504	289 549	192 955	36 581
Participations et créances rattachées	1 998		1 998	1 251
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	69 464	13 764	55 700	50 812
Immobilisations financières	71 462	13 764	57 698	52 062
ACTIF IMMOBILISE	555 957	305 304	250 653	88 643
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 902		4 902	100
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	74 756		74 756	191 576
Créances	79 658		79 658	191 676
Valeurs mobilières de placement	19 157		19 157	19 157
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	544 790		544 790	312 731
Trésorerie	563 947		563 947	331 888
ACTIF CIRCULANT	643 605		643 605	523 564
Charges constatées d'avance	38 850		38 850	19 595
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	38 850		38 850	19 595
TOTAL DE L'ACTIF	1 238 411	305 304	933 108	631 802

Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
Fonds associatifs sans droit de reprise	80 210	64 210
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	198 491	165 691
Report à nouveau	-45 231	25 327
Résultat de l'exercice	-52 175	-184 885
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 902	39 134
FONDS PROPRES	223 196	109 477
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	-64 455	54 495
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	-64 455	54 495
Provisions pour risques	57 607	30 607
Provisions pour charges	80 500	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	138 107	30 607
Fonds dédiés sur subventions	169 121	152 219
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	169 121	152 219
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	36 703	
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	16 619	26 455
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 574	95 278
Dettes fiscales et sociales	218 736	160 390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 636	
Autres dettes		10
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 870	2 871
DETTES	467 138	285 005
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	933 108	631 802

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 036 167	1 509 000
Reprises et Transferts de charge	1 087	46 739
Cotisations	40	125
Autres produits	15 506	32 010
Produits d'exploitation	2 052 801	1 587 874
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	742 513	744 790
Impôts et taxes	81 256	53 524
Salaires et Traitements	774 389	548 391
Charges sociales	349 037	237 311
Amortissements et provisions	79 232	13 624
Autres charges	89 412	131 529
Charges d'exploitation	2 115 839	1 729 169
RESULTAT D'EXPLOITATION	-63 039	-141 295
Opérations faites en commun		
Produits financiers	27	11 615
Charges financières	1 167	
Résultat financier	-1 140	11 615
RESULTAT COURANT	-64 178	-129 680
Produits exceptionnels	9 530	
Charges exceptionnelles	12 075	99
Résultat exceptionnel	-2 545	-99
Impôts sur les bénéfices	7	6
Report des ressources non utilisées	81 746	40 847
Engagements à réaliser	67 190	95 947
EXCEDENT OU DEFICIT	-52 175	-184 885

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CARREFOUR DES SOLIDARITES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 933 108 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 52 175 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2010)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Lors de l'Assemblée générale réunie extraordinairement le 14 décembre 2010, les membres de l'association Carrefour des Solidarités ont approuvé le traité de fusion avec l'association EPHETA avec comme date effective d'effet de la fusion le 1 janvier 2011.

L'ensemble des actifs et passifs de l'association EPHETA ont été apportés pour leurs valeurs comptables tels qu'ils figurent dans les comptes clos au 31/12/2010 pour un total de 173.615,73 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 990			1 990
Immobilisations incorporelles	1 990			1 990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		23 956		23 956
- Installations générales, agencements aménagement divers	159 450	172 791		332 240
- Matériel de transport	28 260	65 617	38 260	55 617
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 030	34 660		70 690
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	223 741	297 024	38 260	482 504
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 251	747		1 998
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	64 576	9 474	4 586	69 464
Immobilisations financières	65 826	10 221	4 586	71 462
ACTIF IMMOBILISE	291 557	307 245	42 846	555 957

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Acquisitions		178 297	1 642	179 938
Apports		118 727	8 580	127 307
Augmentations de l'exercice		297 024	10 221	307 245
Cessions		38 260	4 586	42 846
Diminutions de l'exercice		38 260	4 586	42 846

Immobilisations corporelles

Les apports de l'association EPHETA représentent 118.727 euros d'immobilisations corporelles (en valeurs brutes) amorties à hauteur de 103.610 euros.

Les investissements de l'exercice ont principalement consisté en l'aménagement des locaux de l'avenue du 14 juillet à Sotteville les Rouen pour le service EPHETA à hauteur de 128.625 euros. Ils seront amortis à compter du 1er janvier 2012, date de mise en service.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de parts sociales du Crédit coopératif pour un montant de 1.997,75 euros,
- de cautions versées en garantie des appartements loués pour le service "demandeurs d'asile" à hauteur de 53.151,71 euros,
- de cautions versées en garantie des bureaux pour un montant total de 16.312,74 euros.

Des dépréciations ont été constatées lors des précédents exercices sur certaines cautions non restituées par les propriétaires de logements mis à disposition des usagers (désaccord avec l'association suite à l'état des lieux). Elles s'élèvent à 13.764 euros.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions sorties reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 990			1 990
Immobilisations incorporelles (I)	1 990			1 990
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels		20 972		20 972
Install. générales, agencements et aménagements divers	139 303	52 500		191 803
Matériel de transport	20 228	27 302	28 953	18 578
Matériel de bureau et informatique , mobilier	27 628	30 569		58 197
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles (II)	187 159	131 343	28 953	289 549
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	189 150	131 343	28 953	291 540

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	69 464		69 464
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	74 756	74 756	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 850	38 850	
TOTAL	183 070	113 606	69 464
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
AVOIRS A RECEVOIR	959
PRODUITS A RECEVOIR	64 659
Total	65 618

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifsFonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	10 957	16 000		26 957
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	53 252			53 252
Total fonds sans droit reprise	64 210	16 000		80 210
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	165 691	32 800		198 491
Report à Nouveau	25 327	10 528	81 086	-45 231
Résultat de l'exercice	-184 885	184 885	52 175	-52 175
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	54 495	106 791	225 740	-64 455
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	39 134	2 768		41 902
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	163 972	353 771	359 001	158 742

Les apports de l'association EPHETA réalisés dans le cadre de la fusion s'inscrivent dans les fonds propres à hauteur de :

- 16.000 euros au compte "Patrimoine intégré"
- 43.800 euros au compte "autres réserves"
- Les résultats 2010 ainsi que ceux en instance d'affectation ont été repris pour un montant de -15.623 euros.

Les dépenses engagées par le service CADA de l'association Carrefour des Solidarités au compte administratif 2009 et refusées par le

Notes sur le bilan

financier pour un montant de 33.013 euros ont été inscrites au compte 114100 "Dépenses CADA refusées Art R 314-52 CASF".

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

L'association Carrefour des solidarité a dotée en 2008 une provision pour risques afin de faire face à un litige l'opposant à un propriétaire d'appartements. La provision de 17.307 euros est destinée à couvrir des rappels de charges contestés par l'association.

Une provision pour litige de 27.000 euros a été constituée en 2011 pour faire face à un litige prud'homale en cours.

La provision pour charges constituée en 2002 à hauteur de 13.300 euros pour faire face aux coûts salariaux en cas de fermeture du service "couples" si les financements venaient à disparaître est maintenue.

La provision constituée antérieurement dans les comptes d'EPHETA à hauteur de 56.000 euros et destinée à financer partiellement les travaux de déménagement dans les nouveaux locaux sera reprise à compter du 1er janvier 2012 au rythme des amortissements des biens.

Une provision pour charges liée à la résiliation des baux de la rue de Lessard a été constituée à hauteur de 24.500 euros.

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	17 307	27 000			44 307
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	13 300	80 500			93 800
Total	30 607	107 500			138 107
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		118 690	81 746		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Les dettes financières diverses sont constituées des sommes versées par les familles "demandeurs d'asile" au titre :

- des cautions pour un montant de 14.386,76 euros,
- et de l'épargne à hauteur de 1.932,12 euros.

ainsi que des cautions versées par 2 familles dans le cadre du dispositif "familles en urgence" à hauteur de 300 euros.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	36 703	5 343	23 317	8 042
Emprunts et dettes financières divers	16 619	16 619		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	115 574	115 574		
Dettes fiscales et sociales	218 736	218 736		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 636	77 636		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 870	1 870		
TOTAL	467 138	435 779	23 317	8 042
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 500			
Emprunts remboursés sur l'exercice	3 843			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	80 012
PERS.DET.PROV.CONG.A.PAY.	103 210
AUTRES CHARGES A PAYER	35 016
Total	218 238

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	38 850		
Total	38 850		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 870		
Total	1 870		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 520 Euros

Subventions d'exploitation

Dans le cadre de la fusion, l'association Epheta a apporté une somme de 31.457 euros de fonds dédiés destinés au financement du service SIAO.

Tableau des fonds dédiés

	Montant de la subvention accordée	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés Familles en	59 688	11 351			11 351
Fonds dédiés DDASS 11	20 000	14 823	2 719		12 104
Fonds dédiés DDASS DA	30 000	16 000			16 000
Fonds dédiés HFR	52 226	14 098	13 506		592
Fonds dédiés SIAO	95 947	95 947	65 520	31 458	61 884
Fonds dédiés CADA	67 190			67 190	67 190
Total	325 050	152 219	81 746	98 647	169 121

Analyse du résultat

Notes sur le compte de résultat

Le résultat comptable inscrit au bilan de l'association au 31/12/2011 correspond aux résultats de l'ensemble des services, y compris de la gestion libre, avant reprise des résultats N-2.

La reprise de ces résultats N-2, d'un montant global de 77.617,23 euros restent inscrits en compte de report à nouveau jusqu'à l'affectation de ce résultat.

La provision pour congés à payer constituant pour vos financeurs une dépenses non opposable doit être retraitée des résultats des services concernés par ce type de financement afin de d'obtenir le résultat à reprendre.

Le résultat de la gestion libre est composé des cotisations versées par les membres.

Intitulés	Résultat global 2011	Gestion contrôlée 2011	Service d'Accueil et d'Orientation	Service intégré de l'Accueil et de l'Orientation	EPHETA	Demandeurs d'asile statutaires	Demandeurs d'asile CADA	Demandeurs d'asile HFR	Familles	Gestion Libre 2011
Résultat comptable avant reprise	- 52 174,50	- 52 214,50	- 20 885,35	9 239,26	54 741,24	- 45 116,21	- 46 937,05	-	- 3 256,39	40,00
Reprise résultat antérieur	77 617,23	77 617,23	3 517,80	-	2 817,43	-	76 916,86	-	-	
Résultat du compte administratif	25 442,73	25 402,73	- 17 367,55	9 239,26	51 923,81	- 45 116,21	29 979,81	-	- 3 256,39	40,00
Var prov CP non opposable aux financeurs	343,16	343,16	- 747,67	8 875,96	- 514,95	- 717,77	- 5 359,96	-	- 1 192,45	
Résultat à reprendre	25 785,89	25 745,89	- 18 115,22	18 115,22	51 408,86	- 45 833,98	24 619,85	-	- 4 448,84	40,00

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice	52 175	
Résultat de la gestion contrôlée	52 215	
Part du résultat sur gestion conventionnée	52 215	
Part du résultat sur gestion libre		40

Autres informations

Effectif

Dans le cadre de la fusion Epheta / Carrefour des solidarités, 8 salariés d'Epheta ont été repris dans les effectifs.

Effectif moyen du personnel : 27 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2	2	4	3
Employés	8	15	23	24
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	10	17	27	27

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 2 712 heures dont 2 712 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

La loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que le directeur, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	61 407
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	61 407

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 61 407 Euros

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	31 926	
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	31 926	
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	31 926	
Total	31 926	

•Par convention signée avec l'ONM, détachement d'un salarié de l'ONM au profit du Carrefour des Solidarité à compter du 1er mars 2011 et jusqu'au 28 février 2012, valorisé à 31.926,40 euros pour l'année 2011.